

propos sur une analyse des situations de bilinguisme

Est-ce une retombée de l'importance prise aujourd'hui par la science du langage, mais il est évident que l'attention se porte de plus en plus sur le *bilinguisme comme situation de fait et sur sa place parmi les nécessités de la vie moderne*.

Qu'il y ait un avantage ou non à pratiquer deux langues, à pouvoir communiquer sur deux registres linguistiques, est une question qui n'est sûrement pas sans intérêt pour la psychologie, mais qui passe après une interrogation préalable sur les racines historiques des situations de bilinguisme.

complexité des situations de bilinguisme

De nombreux citoyens sénégalais de langue sérère n'ont ni le **choix d'une seconde langue, ni celui de rester monolingue**. Ils adoptent la langue wolof, et, selon les générations et les lieux géographiques, celle-ci est l'objet soit d'un **usage minimal**, soit d'un **usage plénier**. Dans un cas, les locuteurs demandent au wolof d'être une langue pratique; ils visent par elle à transmettre des messages efficaces par lesquels on donne ou demande des prix, on précise des mesures, on discute de la qualité des marchandises. Dans l'autre cas, les locuteurs bilingues tendent à manier la seconde langue avec autant de

compétence que ceux pour lesquels celle-ci est la langue première.

Tous les degrés sont possibles. Il est une situation intermédiaire où l'usage de la langue seconde chez un bilingue est complémentaire de celui de la langue première; il se produit un phénomène de **bipolarisation**, les messages étant spécialisés dans l'une ou l'autre langue selon ce que les locuteurs ont choisi de communiquer dans leurs messages.

Quant aux citoyens sénégalais de langue wolof, ils sont **monolingues**. Sauf de rares cas localisés, il n'y a pas de raisons pour qu'ils acquièrent une langue seconde.

Donc le bilinguisme chez les uns et le monolingue chez les autres ont une **dimension sociologique** : c'est à l'échelle de la communauté linguistique qu'il faut en rechercher le pourquoi et le comment.

Ce n'est pas tout. Institutionnellement l'enseignement se donne en français. Il s'ajoute donc aux situations précédentes de langage une seconde relation de bilinguisme dont le terme second est le français, langue historiquement liée à la colonisation. L'enfant sénégalais arrive à l'école avec l'usage d'une langue, de sa langue africaine, mais il entre aussitôt dans un processus de bilinguisme. L'usage qu'il fera du français est canalisé par diverses motivations; celles-ci peuvent être fortes mais aussi être faibles, et même disparaître pour peu qu'au-delà de la scolarité l'homme se réintègre dans son terroir en s'adonnant à des activités agricoles et paysannes.

On voit que les situations de bilinguisme sont multiples, et d'autant plus complexes qu'elles **ne mettent pas seulement en jeu l'homme parlant, mais l'homme dans sa totalité**. De telles situations sont conflictuelles car elles impliquent des différences de statuts sociaux. Elles vont de pair avec des interférences culturelles : le jeune homme, après une scolarisation en français, qui se réintègre dans son terroir paysan, n'est plus en face de rapports de forces strictement traditionnels, car il y a de nouveaux produits cultivés, de nouvelles techniques proposées, une rupture des jachères, de nouvelles organisations du travail, et en fin de compte, de nouvelles notions que la langue africaine doit pouvoir exprimer par emprunt, par calque ou par formation originale.

En acquérant l'usage d'une langue seconde, bien que celui-ci s'explique par un conditionnement historique, l'individu ne reste pas indifférent ou neutre; il est marqué dans tout son comportement d'homme. C'est pourquoi **l'analyse des situations de bilinguisme doit se faire sur la base de corrélations**, comme nous allons le voir.

critères d'analyse

Nous privilégions parmi les situations de multilinguisme la relation binaire qui est celle du bilinguisme. Dans une situation multilingue, il n'y a pas nécessairement que deux langues en présence. Une enquête intensive a été faite dans une banlieue située à 10 miles au nord-est d'Accra au Ghana. Les premières observations permettent de dégager qu'il y a 80 langues différentes utilisées par les résidents de Madina, qu'il y a très peu de monolingues (moins de 4 %), que la majorité des résidents sont concernés au moins par trois langues, qu'il y a peu de cas d'abandon d'une langue pour une autre, que la langue maternelle (ou langue première) reste la principale, enfin que la situation multilingue est acceptée comme telle.

Le bilinguisme, en tant qu'il est une relation binaire et, nous allons le voir, une relation dans le temps, présente de ce fait pour l'analyse un **intérêt opératoire**.

Il y a bilinguisme dès qu'une langue seconde (lg. 2) s'ajoute chronologiquement à une langue première (lg. 1). Il a une dimension sociologique quand l'usage de la lg. 2 ne relève pas d'une motivation isolée ou individuelle mais d'une **motivation collectivement partagée dans le cadre d'un contact de cultures**. Nous ne faisons pas intervenir la notion de compétence dans la lg. 2; en fait, celle-ci est utilisée selon divers degrés de compétence qu'on peut cerner en les situant dans des relations corrélatives. En d'autres termes, l'importance des facteurs qui entrent en corrélation n'est saisissable que dans **le cadre général d'une typologie (1) des situations de bilinguisme**.

Il importe que cette typologie rende compte du dynamisme évolutif des situations. C'est pourquoi nous posons celles-ci dans un cadre préalable définissant une **relation**

chronologique lg. 1 - lg. 2 selon trois références :

- I lg.1 > lg.2
- II lg.1 = lg.2
- III lg.1 < lg.2

Dans la référence I, la lg.1 est **plus importante** que la lg. 2. Dans la référence II, la lg.1 est **sensiblement égale** à la lg.2. Enfin, dans la référence III, la lg.1 est **moins importante** que la lg.2.

Notre problème est donc maintenant de combiner ces trois situations de référence avec un certain nombre de critères de façon à dégager les propriétés concrètes de situations particulières.

Nous proposons cinq critères.

● **Le critère sociologique.** Il s'agit de déterminer quels sont les **groupes sociaux concernés par l'usage d'une lg.2**. Les situations de référence I et III opèrent comme deux pôles, un pôle minimal et un pôle maximal. Au pôle minimal c'est un **secteur limité** de la communauté linguistique qui est concerné par le bilinguisme. Ce secteur doit être défini par l'observation sur le terrain en fonction des facteurs qui la motivent : économique, commercial, professionnel, religieux. Ainsi le dyula est utilisé en Côte-d'Ivoire largement et d'une manière très diffuse par un secteur dont la délimitation est fonction de facteurs économiques et commerciaux. Le facteur religieux intervient positivement ou négativement selon les groupes ethniques.

Au pôle maximal au contraire, c'est **quasiment la totalité de la communauté** qui est concernée par l'usage d'une lg.2. Ce sera le cas d'un certain nombre de « minorités ethniques » dont l'histoire est telle qu'elles sont entrées depuis longtemps dans un processus d'assimilation irréversible par rapport à une ethnie conquérante, ainsi les minorités de la côte guinéenne par rapport au peuple susu. Le processus est plus ou moins avancé. Il est arrivé à son terme pour certaines ré-

gions et l'on n'a plus affaire qu'à des monolingues dont la langue (lg. 1) était la lg.2 des générations précédentes.

● **Le critère culturel.** Il doit mettre en évidence **les champs notionnels qui sont empruntés à la lg.2** : puisqu'en adoptant l'usage d'une lg.2 on entre par-là même dans une situation de contacts culturels, **il va de soi que de nouvelles notions entrent dans les habitudes parallèlement à cet usage**. Ces champs notionnels seront évidemment en relation avec les motivations. Un bilinguisme dont la motivation est religieuse va entraîner l'adoption de termes religieux. Ceci peut être observé d'une manière précise à propos de l'Islam en Afrique noire.

Au pôle minimal, situation de référence I, l'usage de la lg.2 va de pair avec une assimilation limitée. Dans les cas les plus nombreux où la motivation est économique, les emprunts vont porter sur les monnaies, les produits commercialisés, les termes techniques d'échange, la technologie du marché.

Au pôle maximal au contraire, l'usage de la lg.2 va de pair avec une intégration de l'ensemble des valeurs véhiculées par la lg.2, non seulement technologiques, mais aussi sociologiques, et même éthiques et religieuses.

● **Le critère géographique.** Il doit permettre de répondre à la question : **où se manifeste l'usage de la lg.2 ?** Au pôle minimal, cet usage a lieu soit à l'extérieur de la zone géographique où la lg.1 est utilisée (ex. des migrants temporaires), soit à l'intérieur de cette zone d'usage, mais dans des lieux de concentration urbaine et d'échanges commerciaux. Les « navétanes » sont ces migrants temporaires qui viennent au Sénégal dans les zones arachidières dont ils fournissent la main-d'œuvre : on peut supposer qu'ils acquièrent un certain usage du wolof dans un but essentiellement pratique et pendant la période de leur travail. Cette adaptation est d'ailleurs variable selon les ethnies. Un Guinéen de langue konyagi sera très réticent pour

(1) Typologie : approche comparative des langues.

apprendre le wolof, de même un Voltaïque de langue moré vis-à-vis des langues ivoiriennes.

Il est des cas où l'usage de la lg.2 s'étend hors des milieux urbains, jusque dans les zones rurales, puis au sein même des concessions, donc dans le milieu familial. Nous sommes alors au pôle maximal.

● **Le critère écologique.** Dans quelles conditions de milieu social la lg.2 a-t-elle été acquise ? Par l'intermédiaire de qui ? A quel âge ? Au pôle minimal, la lg.2 est acquise dans les limites mêmes de la motivation qui en justifie l'usage, par exemple, au moment où les locuteurs entrent dans la vie active ou dans une activité précise, par une imprégnation du milieu fréquenté. Au pôle maximal, l'usage de la lg.2 s'installe dès l'enfance, sous l'influence des mères.

● **Le critère de la communication linguistique.** Il s'agit de déterminer des degrés d'acquisition de la lg.2. C'est le critère qu'il importe de manier le dernier dans l'analyse, car l'enquête profite des données observées précédemment.

Au pôle minimal, ce que les locuteurs demandent à la lg.2, c'est un **usage minimal**. Ils visent essentiellement à l'efficacité des messages, à communiquer dans une situation concrète, limitée sémantiquement, pratique. Ceci ne signifie pas que la lg.2 soit mal employée, qu'elle soit « pleine de fautes ». La compétence n'est pas absente dans les limites définies par le vocabulaire et les structures d'énoncé nécessaires.

Au pôle intermédiaire, situation II de référence, l'**usage de la lg.2 est complémentaire de celui de la lg.1**. L'une et l'autre sont polarisées selon l'orientation sémantique globale des messages, donc selon des lignes de partage où s'oppose le particulier au général, le familial au public, le régional au national, la technologie traditionnelle à la technologie moderne, l'authenticité à l'étrangeté, les implications de l'oralité à celles de l'écriture, etc. Le choix n'est pas nécessairement conscient, même en général il ne l'est pas. Il est **psychologique-**

ment plus économique de s'exprimer dans une langue ou dans une autre selon la référence globale des messages à tel ou tel contenu sémantique. A ce niveau apparaissent les **faits de diglossie** : deux codes linguistiques sont successivement utilisés dans le même discours.

Au pôle maximal, on observe un

usage plénier de la lg.2. La compétence en lg.2 rejoint celle des locuteurs dont c'est la langue propre, première ou unique. La lg.2 polarise les messages. On n'utilise plus la lg.1 que dans des circonstances précises, déterminées par un contenu spécifique des messages ou par l'identité sociale des récepteurs de la communication.

situations de bilinguisme

Nous pouvons dès lors présenter une grille stratégique qui fasse valoir les différentes relations corrélatives à partir desquelles se définissent les situations concrètes

de bilinguisme (énumérées p. 3). Il importe de bien préciser que les indications qui figurent dans les cases ne sont que des indices possibles, des suggestions.

	sociologique	culturel	géographique	écologique	communication
I	secteur limité	vocabulaire technique	lieux d'échanges commerciaux	entrée dans vie active	usage minimal de lg. 2
II	intermédiaire	sociologique	milieu rural	intermédiaire	usage complémentaire
III	la communauté totale	éthique religieux	milieu familial	dès l'enfance	usage plénier

Ainsi que nous l'avons dit, **les situations de bilinguisme sont éminemment dynamiques**. Si l'on dressait une carte de répartition des langues en Afrique à partir de la génération des gens de 60 ans, puis une autre à partir de la génération des gens de 20 ans, nous aurions deux cartes qui sur certains points seraient différentes, là où précisément gagnent en terrain les grandes langues, par exemple le manding avec ses variétés bambara, malinké et dyula, le wolof, le hawsa, le lingala, le swahili, etc. La présentation suivante a pour but de faire ressortir les dynamismes :

lg.0.....monolinguisme
 lg.1 > lg.2.....bilinguisme d'opportunité
 lg.1 ≠ lg.2.....bilinguisme de complémentarité
 lg.1 < lg.2.....bilinguisme de totalité
 lg.0.....monolinguisme

Un tel schéma est lisible **dans le temps et dans l'espace** selon que les situations de langage sont envisagées de génération en génération, ou dans leur répartition géographique. Nous sommes parti du cas typique des locuteurs de langue sérer au Sénégal. Nous

trouvons tous les cas impliqués dans le schéma : des locuteurs sérer qui ne connaissent que le sérer, d'autres qui sont bilingues et ont du wolof respectivement un usage minimal, complémentaire ou plénier, enfin des locuteurs, conscients d'être d'origine sérer, mais qui ont

perdu leur langue et ne parlent plus que le wolof. Une telle lecture du schéma se situe dans l'espace.

Dans la mesure où l'on connaît l'histoire d'une communauté on peut aussi en faire une lecture dans le temps.

perspectives

La référence à des types de situation et à une méthode corrélatrice a des implications que nous voudrions faire ressortir en conclusion.

Le schéma précédent permet d'interpréter les **processus de dialectalisation**. On sait qu'une langue n'est jamais totalement fixe et qu'elle tend à se modifier dans le temps. Selon les facteurs qui interviennent, la langue maintient son homogénéité ou non. Certains facteurs agissent dans le sens d'une évolution divergente. Il est un fait qu'une lg.1 dans une situation de bilinguisme que nous appelons de totalité sera déjà très fortement différenciée du point de vue dialectal. Par contre, dans une situation de bilinguisme d'opportunité, elle sera dans une situation favorable au maintien de son homogénéité.

Il est une autre notion qui s'éclaire dans notre perspective, celle de **fonction véhiculaire des langues**. On parle souvent de langues véhiculaires; ainsi seraient le hawsa et le bambara. Une telle formulation est ambiguë, car le fait pour une langue d'être véhiculaire n'est pas un caractère interne qui serait propre à sa grammaire, à sa phonologie et à son vocabulaire. Mis à part les pidgins qui sont toujours

des lg.2, une langue n'est pas en soi véhiculaire. Le hawsa et le bambara sont des langues plénières, langues uniques pour un grand nombre de locuteurs pour lesquels langue et culture coïncident. Il se trouve en plus qu'un ensemble d'autres locuteurs utilisent ces langues comme lg.2, ou lg.3 ou lg.4. Ils confèrent au hawsa et au bambara une fonction véhiculaire. Dès lors, **une langue n'est véhiculaire que comme le terme second d'une relation de bilinguisme**.

Nous pensons que notre remarque est importante car elle va au devant de l'objection courante : telle langue ne saurait être un véhicule d'enseignement car c'est une langue véhiculaire, donc, dans l'opinion, réduite à une forme de base et à des structures élémentaires. A vrai dire, une telle réduction n'existe que dans la langue seconde d'un bilinguisme d'opportunité.

Il est encore une autre notion que notre perspective permet de déboulonner, celle de **langue bâtarde, mixte**, résultant d'un mixage vulgaire entre plusieurs langues. On l'a dit — et on le dit encore — en particulier pour le swahili qui serait un mélange d'arabe mal intégré et de langues africaines décomposées.

Il est certain que dans une situation de bilinguisme de totalité, la lg.1 est dans une telle situation d'infériorité sociale qu'elle se trouve marquée par bon nombre d'emprunts et sujette à des évolutions divergentes. Il n'en reste pas moins qu'elle ne fusionne pas avec une autre langue. Elle est insuffisante certes à répondre à tous les besoins de communication de la communauté; c'est alors que celle-ci fait appel à une lg.2 qui, prenant de plus en plus d'importance, finit par évincer la lg.1. Celle-ci disparaît quand il n'y a plus de locuteurs, mais non par dégénérescence.

De même une langue à fonction véhiculaire peut être considérablement réduite par les usagers au point d'être un pidgin. Ce doit être le cas pour certains usages du sango. Il ne s'agit pas pour cela d'une langue bâtarde, d'un parler qui ne serait plus conforme à la définition d'une langue.

Enfin est-il besoin d'insister sur l'intérêt que présente une étude sociologique des situations de langage, celles du monolinguisme et du bilinguisme, pour **l'élaboration d'une politique linguistique**. Comme nous le disions, l'enseignement en langue française implique nécessairement l'apparition d'une situation de bilinguisme. Les enseignants, quelle que soit leur langue propre, ne doivent pas ignorer cette situation, sinon, cela revient à ignorer la personnalité des élèves. Mais ce bilinguisme avec le français en terme second, n'est que l'une des situations qui s'ajoutent à une situation initiale, elle-même marquée par un monolinguisme africain ou un bilinguisme africain.

Maurice HOUIS

Il était prévu de publier dans ce numéro un entretien avec Gérard Belkin, promoteur du projet de communication et de développement : Tanzanie AN 16 (voir « Direct » n° 6, juin 1974, Agence de Coopération Culturelle et Technique,

39, bd Magenta, 75010 Paris). A l'heure où nous mettons sous presse, une traduction de document ne nous étant pas parvenue, nous publierons l'ensemble dans notre prochain numéro.

Erratum : Dans Dossiers Pédagogiques n° 11-12, volume II, p. 8, note (1) 2e colonne lire : il s'oppose constamment, page 12, note 2e colonne lire : Alvarez-Pereyre.